

LE DELF A1

Diplôme d'Etudes en Langue Française – Niveau A1

Le DELF est un diplôme du Ministère de l'Éducation nationale. Le DELF tout public est décliné en 4 niveaux : A1, A2, B1, B2, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.



Qui peut être candidat ?

Aucun diplôme n'est prérequis pour l'inscription au DELF A1.



Quel niveau faut-il avoir pour espérer obtenir le diplôme ?

Le niveau A1 permet de valider les premiers acquis en français : il s'agit du niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue, le niveau dit de la « découverte ». A ce stade, le candidat est capable de comprendre des énoncés dans des situations simples et concrètes de la vie quotidienne. Il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.



En quoi consiste l'examen ? Combien de temps durent les épreuves ?

L'examen comporte 4 épreuves :

- ✓ **Compréhension de l'oral** : 20 minutes
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne.
- ✓ **Compréhension des écrits** : 30 minutes
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.
- ✓ **Production écrite** : 30 minutes
Epreuve en 2 parties :
 - Compléter une fiche, un formulaire.
 - Rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes,...) sur des sujets de la vie quotidienne.
- ✓ **Production orale** : 10 minutes de préparation + 5 à 7 minutes de passation
Epreuve en 3 parties : entretien dirigé, échange d'informations, dialogue simulé.

Note totale sur 100 – Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme 50/100

Note minimale requise par épreuve 5/25



Où se passe l'examen ?

Dans les locaux des centres d'examen agréés. Le CAEC – GIP Formation propose des sessions d'examen à Nancy et à Metz. (selon le nombre de candidats à une session, certains sites peuvent ne pas être disponibles).



Quand auront lieu les prochaines sessions ?

Le CAEC - GIP Formation organise 7 sessions par an : en janvier, mars, mai, juin, août, octobre et décembre.



Combien coûte l'inscription ?

Les droits d'inscription s'élèvent à 90 euros, à régler par chèque à l'ordre de l' « Agent comptable » ou par virement bancaire (en précisant le nom et la date d'examen). (Tarif au 01/09/2017)



Comment faire pour s'inscrire ?

L'inscription se fait à l'aide de la fiche fournie par le centre d'examen du CAEC – GIP Formation et sur laquelle figure la liste des documents à produire. Cette fiche est également disponible en téléchargement sur le site : <http://www.greta-lorraine.fr/actualite/tests-et-diplomes-en-langues-caec-gip-formation>



Comment peut-on se préparer à l'examen ?

- ✓ Le CAEC – GIP Formation propose des modules de préparation à l'examen, sur une journée, à Metz ou à Nancy.
Se renseigner au CAEC.
- ✓ Le site internet du CIEP propose des extraits d'épreuves à partir desquels il est possible de s'entraîner.



En combien de temps le diplôme est-il délivré, et où peut-il être retiré ?

Dans les trois mois qui suivent l'examen, le candidat reçoit un courrier lui notifiant l'arrivée du diplôme dans son centre d'examen. **Le diplôme est à retirer impérativement par le candidat lui-même directement dans son centre d'examen.**



Quelle est la durée de validité du diplôme ?

Durée de validité illimitée.



Pour plus d'informations

S'adresser à :

CAEC – GIP Formation (Centre Académique des Examens et des Certifications), à la DAFCO
28, rue de Saurupt - BP 3039 - 54012 NANCY Cedex

☎ : 03 83 55 65 55

Fax : 03 83 57 95 31

e-mail : gip-caec@ac-nancy-metz.fr

Les sites utiles :

- <http://www.greta-lorraine.fr>
- <http://www.ciep.fr>